

TPIR / Kabuga

Le TPIR très prudent sur des rumeurs de reddition de Kabuga

JusticeInfo.Net, 22 mai 2008

Arusha, 22 mai 2008 (FH) - Le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) examine avec beaucoup de circonspection l'annonce que Félicien Kabuga, accusé d'être le financier du génocide, est en train de négocier sa reddition auprès du gouvernement rwandais.

Selon African Press International (API), un journal d'information en ligne basé en Norvège, qui a rencontré Kabuga à Oslo le 7 mai et recueilli son interview le 12 mai, l'homme d'affaires affirme qu'il est prêt à se rendre aux autorités rwandaises si elles acceptent ses conditions. Félicien Kabuga serait arrivé en Norvège le 23 mars.

Interrogé à ce sujet par l'agence Hironnelle, le procureur général rwandais, M. Martin Ngoga a cependant affirmé que les autorités rwandaises n'avaient aucun contact avec le fugitif ni avec ses avocats.

Dans cette interview à l'agence API, Kabuga affirme qu'il ne fait pas confiance au TPIR et qu'il est prêt à faire des révélations qui permettront de punir les vrais assassins de son peuple. Il demande que son état de santé soit pris en compte ainsi que les intérêts de sa famille.

Cette interview est prise avec précaution à Aru-

sha, où Kabuga est parmi les premiers sur la liste des treize personnes encore recherchées. Certains craignent qu'il ne s'agisse d'une nouvelle manœuvre. Si Kabuga devait être arrêté, rappelle-t-on à Arusha, le TPIR bénéficie d'une primauté de juridiction qui assure qu'il serait présenté devant les juges internationaux.

Cet épisode survient après qu'une cour kenyane ait été saisie au début du mois d'une demande de saisie d'une villa de Nairobi appartenant à la femme de Kabuga et dont la location est régulièrement versée sur un compte en Belgique. La décision sera prise le 29 juillet.

Félicien Kabuga, 73 ans, est recherché par le TPIR pour cinq chefs d'accusation, conspiration en vue de commettre un génocide, complicité de génocide, incitation directe et publique à commettre le génocide, persécution en tant que crime contre l'humanité. Riche commerçant, il avait financé notamment la création de la milice Interahamwe, fer de lance du génocide et la Radio télévision libre des mille collines qui lançait des appels aux massacres.

SC/PB/GF

©Agence Hironnelle